

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le jeudi 28 novembre 2019

# L'AFD S'ENGAGE AUPRÈS DE LA CRESS POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE À MAYOTTE

**Le dispositif « Économie Circulaire et Transition Écologique et Énergétique » (ECTEE) est financé par l'ADEME Réunion-Mayotte et déployé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de Mayotte depuis septembre 2017. Il consiste à promouvoir l'ESS comme accélérateur de la transition écologique et énergétique à Mayotte. Après deux années d'expérimentation fructueuse et prometteuse, l'Agence Française de Développement a décidé de s'engager aux côtés de la CRESS pour renforcer ce dispositif. C'est l'objet de la convention de partenariat signée ce 28 novembre entre les deux institutions.**

Le schéma actuel de l'économie dominante consiste à extraire, produire, consommer, jeter. Ce schéma n'est pas viable à terme en raison de la raréfaction des matières premières, de l'impact environnemental à leur mobilisation, des coûts générés par la gestion des déchets et de leur incidence sur notre environnement. L'économie circulaire concrétise l'objectif de passer d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeur tant sur un plan économique, social et qu'environnemental.

La prise de conscience de la société civile de la nécessité d'entamer une dynamique de transition écologique qui ne peut se faire sans la modification des modes de production a conduit nos décideurs à créer un Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, qui a nommé en son sein un Haut-Commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire. Nicolas Hulot, ancien Ministre de la transition écologique avait d'ailleurs affirmé, à l'occasion du lancement du mois de l'ESS en 2017, que « *le développement de l'ESS est un enjeu majeur si nous voulons réussir la transition écologique et solidaire car c'est l'avenir de l'économie* ».

## L'ESS comme accélérateur de la transition énergétique et écologique

De nombreuses organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont été pionnières et développent depuis longtemps des pratiques environnementales et écologiques exemplaires. Certaines, créées plus récemment, s'ancrent sur de nouvelles dynamiques de production et d'échanges économiques visant l'efficacité de l'utilisation des ressources et la diminution des impacts environnementaux, tout en ayant une visée sociale et solidaire répondant à des besoins sociétaux.

Dans le contexte actuel d'urgence écologique, les entreprises de l'ESS participent à la transformation en profondeur de notre société. Elles proposent des solutions innovantes et contribuent à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable que les 193 États des Nations Unies se sont fixés pour 2030.

Pour la CRESS de Mayotte, plus qu'un enjeu, c'est une vision qu'elle porte pour le territoire à travers ce dispositif « Économie Circulaire et Transition Écologique et Énergétique » : concilier à Mayotte innovation sociale et transition écologique et énergétique, à travers la création d'activités économiques gérées collectivement, de façon démocratique et responsable, génératrices d'emplois locaux et de valeur ajoutée. Dans un contexte insulaire connaissant une croissance démographique importante, comme celui de Mayotte, il est d'autant plus essentiel de s'engager dans une démarche vertueuse pour minimiser les pressions sur le milieu. La mise en place de ce dispositif via la CRESS grâce au soutien de l'ADEME et de l'AFD a cette vocation.

## Une étude pour identifier les initiatives ESS engagées dans la transition écologique à Mayotte

Forte d'un dialogue soutenu avec les différentes collectivités, l'agence AFD de Mayotte a identifié des besoins et des attentes fortes dans les secteurs des infrastructures, de l'environnement et de la transition énergétique, en adéquation avec les revendications des élus et de la population du printemps 2018.

Dans cette continuité, l'AFD vient renforcer les capacités d'intervention du dispositif « Économie Circulaire et Transition Écologique et Énergétique » de la CRESS via le financement à hauteur de 53 000€ d'une étude pour l'identification et l'analyse des initiatives ESS engagées dans la transition écologique, énergétique et l'économie circulaire à Mayotte. Cette prestation est financée par les fonds de la Direction Générale des Outre-mer (DGOM) mis à disposition de l'AFD pour la préparation d'investissements verts.

Se positionnant comme un partenaire au développement en adéquation aux accords de Paris et en renforcement du lien social, l'AFD accompagne les collectivités mahoraises et les acteurs locaux dans le développement de leurs infrastructures et services à la population, suivant une logique de développement durable. Au travers de la CRESS, l'AFD accentue plus particulièrement son engagement et son accompagnement à la population mahoraise en permettant de contribuer au développement des tissus économiques et sociaux de l'île de Mayotte via différents leviers tels que la gestion des déchets, la transition écologique et énergétique, l'emploi, les thématiques de genre, la création culturelle ou encore l'économie circulaire.

**Ce partenariat entre l'AFD et la CRESS de Mayotte a été formalisé par une cérémonie de signature ce jeudi 28 novembre dans les locaux de la CRESS à Cavani en présence des médias locaux.**

### Présentation du dispositif « Économie circulaire et transition écologique et énergétique »

**L'objectif du dispositif ECTEE est de définir puis déployer une stratégie territoriale en matière d'économie circulaire et de transition écologique et de créer des outils concrets et adaptés aux entreprises de l'ESS pour sa mise en œuvre. Le dispositif vise également l'émergence de nouvelles activités économiques locales, créatrices d'emplois non délocalisables, intégrant cette dimension.**

#### Ce projet s'articule autour de quatre axes :

- Identification et cartographie des initiatives ESS engagées dans la transition écologique : état des lieux et analyse des structures de l'ESS dans l'économie circulaire ;
- Promotion de la transition énergétique et écologique au travers de l'ESS et de l'économie circulaire ;
- Accompagnement des collectivités pour l'inclusion des enjeux de l'ESS dans leurs projets de territoire (PCAET, PLPGD...), intégration de clauses environnementales dans les marchés publics ;
- Animation territoriale, structuration et développement de l'éco-système actuel en matière de transition énergétique et écologique à Mayotte.

#### Chiffres clés 2019 du dispositif à Mayotte

- 27 entreprises de l'ESS engagées dans l'ECTEE identifiées et cartographiées par la CRESS
- 12 initiatives en cours d'idéation ou de création identifiées
- 3 filières de développement économique identifiées (outre la gestion des déchets « classiques ») :
  - Déchets du BTP
  - Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
  - Déchets textiles, linge de maison et chaussures